



Divorce et je veux garder le logement social que nous louons

Par **mifa18**, le **27/06/2013 à 18:42**

Bonjour,
Mon mari veut me quitter sous prétexte que je fais le contraire de ce qu'il veut, on est marié sous le régime de la communauté de vie et on a deux enfants ensemble.
Pour l'instant je ne travaille pas, mais j'ai signé un contrat de préparateur en pharmacie qui débute en septembre 2013.
Que faire pour que mon mari assume ses responsabilités envers ses enfants?
Cordialement

Par **cocotte1003**, le **30/06/2013 à 04:14**

Bonjour, tant que vous n'êtes pas divorcés, votre mari doit participer aux charges du ménage. Par la suite, le juge fixera une pension alimentaire pour l'éducation des enfants et ceci en fonction de vos revenus et charges à tous deux. Le père aura un droit de visite et le partage de l'autorité parentale mais cela reste un droit et non une obligation contrairement au versement de la pension qui elle est une obligation. C'est au juge, en cas de désaccord entre vous, d'attribuer le domicile conjugal, en général c'est le parent qui a la garde des enfants qui se le voit attribuer, cordialement